

POLITIQUE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'IFREMER (RSE)

La politique de RSE est au service de la raison d'être de l'Institut

Qu'il s'agisse de recherche, de partenariat ou de transfert pour l'innovation, ou d'expertise en appui aux politiques publiques, les activités scientifiques et technologiques de l'Ifremer s'inscrivent dans la double perspective du développement durable et de la science ouverte. Elles ont pour finalités de :

- Gérer durablement les ressources marines, vivantes ou physiques, et les différents usages de l'espace maritime ;
- Protéger et restaurer les écosystèmes marins, et prévenir les risques liés à la mer ;
- Partager les données et informations marines, et en dériver des services utiles pour la société.

Les activités de l'Ifremer contribuent à l'Agenda 2030 pour le développement durable

En 2015, l'Organisation des Nations Unies a adopté l' Agenda 2030 pour le développement durable qui est structuré autour de 17 objectifs de développement durable (ODD), dont le quatorzième est dédié à la vie aquatique. Par ses recherches, expertises et innovations, l'Ifremer a vocation à contribuer non seulement à l'atteinte des cibles de l'ODD 14, mais aussi à la réalisation des autres ODD qui sont liés, à différents titres, aux écosystèmes marins, à leurs ressources naturelles et aux activités maritimes.

En France, le cadre politique et réglementaire relatif aux enjeux de développement durable a considérablement évolué : des lois Grenelle de 2009 et 2010 jusqu'à la création d'un conseil national de la transition écologique en 2023, en passant par la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) de 2020, la stratégie française pour l'énergie et le climat, la stratégie nationale pour la biodiversité ou encore la stratégie nationale pour la mer et le littoral.

Ce cadre se traduit concrètement par divers instruments et dispositifs : les bilans d'émission de gaz à effets de serre, les services publics écoresponsables, le plan national achats durables, le plan de sobriété, la planification écologique, et dès 2025, le rapportage extra-financier des entreprises prévu par une directive européenne.

Cinq axes d'engagement responsable

Lors de sa séance du 8 décembre 2022, le conseil d'administration de l'Ifremer a retenu cinq axes d'engagement responsable. Issus d'un travail collectif initié en 2020 dans le cadre de l'action 42 du Contrat d'Objectifs et de Performance 2019-2023, ces cinq axes sont :

- Renforcer l'engagement citoyen pour et par l'océan
- Soutenir les transitions de l'écosystème maritime par l'innovation verte
- Ecoconcevoir l'observation océanographique
- Réduire l'empreinte environnementale de l'Ifremer
- Se comporter en employeur responsable

Adossée à la norme ISO 26000, la stratégie RSE de l'Institut se décline autour de trois principes :

- L'engagement de l'Institut qui se doit de garantir la conformité de ses activités aux réglementations existantes et d'anticiper leur évolution dans une logique d'amélioration continue ;
- L'implication de chaque salarié de l'Institut et de chacune de ses structures (directions, unités, laboratoires, services).
- La coopération aussi bien au sein de l'établissement qu'avec ses pairs (organismes de recherche, universités) et ses partenaires publics et privés. L'Ifremer est ainsi un membre actif du club Développement durable des établissements publics.

L'Ifremer se dote d'instruments pour mettre en œuvre sa politique de RSE

Ces principes et engagements ont vocation à être déclinés dans tout l'Institut, notamment dans le cadre des centres, ainsi que dans ses filiales.

Leur traduction prend la forme d'une feuille de route qui sera régulièrement actualisée et à laquelle est associée un tableau de bord des objectifs visés, des actions entreprises et des résultats obtenus.

Une commission centrale Développement durable a par ailleurs été mise en place par le comité social et économique central (CSE-C) de l'UES Ifremer-Genavir.

Mettre l'océan et les sciences de l'océan au cœur des politiques de transition

Il est proposé que le contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2024-2028 de l'Ifremer place « l'océan et les sciences de l'océan au cœur des politiques de transition [écologique, énergétique et alimentaire] ». Il s'agit là d'un choix fort qui emporte des conséquences en termes de pratiques, d'organisation du travail, d'infrastructures, de partenariat et d'orientation des recherches.

François Houllier
Président-directeur général

